**PROCES-VERBAL DE LA 77Ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES S0CIETES LOCALES DE SION, mercredi 21 septembre 2022, Casino.**

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

*M. Sébastien Lamon, président de la Fédération des Sociétés locales de Sion ouvre la 77ème Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents des sociétés locales ou à leurs représentant(e)s ainsi qu’à nos anciens Présidents. Monsieur Cyrille Fauchère,* *conseiller municipal de la ville de Sion et membre du comité de notre fédération est excusé.*

*Un descriptif du lieu est présenté par Monsieur Lamon.*

*Certaines Sociétés et invités se sont excusés, retenus par d’autres obligations : Cercle des nageurs de Sion, Chœur Novantiqua, Ju-jistu Sion, Club Cynophile Sion, Paroisse protestante de Sion, Le Spot, Karate Club Okinawa Sion, Association Marché de Noël Sion, Cible de Sion, Eisstock Club Sion, Sion Basket, Asa Valais, Association Label C, Patouch, Insieme, Chœur d’Hommes St-Theodul, Sion Jeunes, Ensemble vocal Cantamabile, Chœur Pro Arte, Frauen und Muttergemeinschaft, chœur St. Théodul, Chœur de dames la Cantilène, Schola Sion, Home des Glariers, Plusport Sion, Sion Fémina, Ensemble Adhoc*

L’ordre du jour est le suivant :

1. Appel des sociétés

 2. Nomination des scrutateurs

 3. PV de l’AG du 30.11.2021

 4. Rapport du président

 5. 1. Rapport de caisse

2. Rapport des vérificateurs de comptes

 3. Décharge au caissier et au comité.

 6. Démissions, admissions et exclusions

 7. Élections statutaires

 8. Information affichage public

 9. Divers

Selon l’art. 21 des statuts de la FSL, chaque délégué a droit à une voix et ne peut représenter qu’une seule société.

**1. APPEL DES SOCIETES.**

L’appel des sociétés s’est fait par signature de la liste des présences. Une convocation a été transmise aux 126 sociétés membres de la FSL au 1er août 2022.

34 sociétés sont représentées à notre assemblée générale de ce soir. 34 avec le droit de vote. La majorité absolue est donc à 18 voix.

**2. NOMINATION DES SCRUTATEURS.**

Sont nommés scrutateurs : Messieurs Alexandre Nendaz et Jean-Daniel Uldry

**3. PV DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 30.11.2021**

Le PV de l’Assemblée générale du 30.11.2021 a été mis en ligne sur notre site internet. Il ne fait l’objet d’aucune remarque. Mme Isabelle Gianadda est remerciée pour le travail de rédaction du PV de ce jour

**4. RAPPORT DU PRESIDENT.**

Nous avons vécu ces deux dernières années une situation complexe au sein de nos sociétés. Nous nous sommes toutes et tous retrouvés confrontés à des problèmes sans précédent. Effectivement, nous savons que vous avez dû redoubler de travail pour relancer la machine. Vous avez dû faire preuve de souplesse et d’inventivité pour remotiver vos troupes. Le travail n’est pas terminé, c’est à vous présidents et membres de comité que revient la tâche ardue de trouver encore des solutions pour l’avenir. Nous ne pouvons que vous encourager et vous apporter notre soutien.

Cette année nos actions se sont concentrées sur 3 activités principales :

* La mise sur pied de la fête de la Ste-Cécile.
* Organisation de la fête du 1er août en partenariat avec la commune de Sion.
* L’organisation des Lotos.

**La fête de la Ste Cécile** s’est déroulée le 21 novembre de l’année dernière dans la paroisse de la St-Théodule; elle a réuni, comme à son habitude les sociétés chorales et instrumentales sédunoises. Mes premiers remerciements sont adressés au Chor St-Theodul pour leur magnifique travail ainsi que pour leur prestation lors de l’office divin.

La tâche ne fut pas de tout repos. En effet, après une annulation en 2020 et suite aux raisons que nous connaissons tous, Il a fallu mettre en place pour le maintien de l’édition 2021 une plan sanitaire précis et minutieux.

Je remercie particulièrement toutes les sociétés qui ont accepté de se soumettre aux normes sanitaires mises en place ce jour-là. (pass-vaccinal, etc.).

Un clin d’œil est porté à Monsieur Bernard Meichtry pour son aide précieuse.

Merci également aux 8 sociétés chorales et musicales sédunoises qui ont participé activement à cette manifestation et qui nous ont fait partager leur passion de la musique. Un apéritif des plus chaleureux sous le soleil a suivi la cérémonie sur le parvis de l’église. Je remercie la municipalité pour cette prestation. Lors de cette édition, la FSL a décidé de remettre après tirage au sort un bon de 500.- à «Chor St-Theodul». Mes derniers remerciements s’adressent à Jérôme Déchanez pour la coordination parfaite de cette Fête.

Cette année la Ste Cécile se déroulera, dans la paroisse de Saint-Guérin, le dimanche 20 novembre et sera organisée par le chœur d’Hommes St-Cécile.

De nombreuses sociétés se sont d’ores et déjà annoncées pour l’édition à venir. Nous remarquons depuis plus de trois années un fort engouement de la part des sociétés chorales et musicales pour cette rencontre ainsi que la participation de chorales plus jeunes. Nous espérons que celui-ci saura perdurer grâce à vous tous.

**La fête du 1er août :**

Cette année, la guggenmusik Eksapette a accepté de prendre en charge la gestion et l’organisation de cette fête.

L’organisation fut encore une fois chamboulée jusqu’au dernier moment. La sécheresse que nous avons vécu au cours de cet été, nous a obligé de faire preuve d’inventivité. Le feu de joie ainsi que les feux d’artifice ont en effet dû être annulé. Un spectacle chorégraphique et lumineux a été proposé au public ce soir-là. Heureusement, Le public a répondu présent. Je remercie les nombreuses sociétés présentes pour leur participation au cortège. Merci également à l’Harmonie municipale, aux cadets des pompiers, à Notre merveilleuse cantatrice Madame Solange Sierro ainsi qu’à Madame Virginie Rossier, Présidente du conseil général pour leur prestation.

Merci à la Ville de Sion ainsi qu’à ses divers services de leur souplesse quant à l’organisation de cette dernière édition. Pour l’an prochain, selon la demande de la commune un remaniement de la manifestation est prévu.

Si d’autres sociétés souhaitent partir à l’aventure dans les années à venir, je les remercie de bien vouloir s’adresser au comité afin que le cahier des charges de la manifestation puisse leur être transmis.

**Les lotos :**

Pour la saison 2022-2023, la municipalité avait accordé à 32 sociétés, la possibilité d’organiser un loto. Tous les lotos se dérouleront dans la salle du Sacré-Cœur. Fraîchement rénovée depuis une année, cette salle peut accueillir 300 personnes, elle a été également équipée d’un nouveau système informatique. L’imprimerie du Vieux Pont a repris l’organisation depuis une année. Elle se charge de l’impression des cartes ainsi que toute la partie informatique du nouveau système audio-visuel. Je vous rappelle que tout changement de date ou renoncement doit être discuté et annoncé à la FSL et à la Police municipale.

Avant de conclure ce point, je remercie notre secrétaire, Madame Gianadda qui assure une grande partie de la coordination des lotos et qui comme vous pouvez l’imaginer a dû redoubler d’efforts en cette fin de saison.

**5. RAPPORT DE CAISSE.**

5.1 Rapport du caissier :

M. Raymond Delavy, caissier donne lecture des comptes. L’exercice 2021/2022 se solde par un bénéfice de Fr. 546.10. La fortune s’élève à Fr. 33'473.78.

5.2 Rapport des vérificateurs :

La parole est passée à Dominique Boll et Ambroise Giorgetti pour la lecture du rapport de vérification.

* 1. Décharge au caissier et au comité :

Le président met en discussion les points 5.1 et 5.2. L’assemblée donne décharge au comité et au caissier.

**6. DEMISSIONS - ADMISSIONS - EXCLUSIONS.**

Au cours de l’exercice passé, la FSL regrette le départ d’une société, Label C

Aucune demande d’admission au cours de l’exercice et aucune exclusion.

La FSL compte 126 sociétés à ce jour.

Le président en profite pour rappeler aux sociétés qui fusionnent ou changent de dénomination ou encore apportent des modifications importantes à leurs statuts, qu’elles sont priées de nous transmettre ces informations.

Vous trouverez sur le site internet la liste des sociétés membres de la FSL avec les coordonnées des différents présidents, secrétariat et lien internet. Merci de communiquer tous les changements.

**7. ELECTIONS STATUTAIRES**

**Comité :**

Le mandat de chacun des membres du comité prend fin aujourd’hui. Pour la constitution du comité nous devons dans un premier temps réélire les membres actuels qui ont tous accepté de se remettre à disposition pour un nouveau mandat statutaire de 2 ans. Il s’agit de : Mme Isabelle Giannada, Messieurs Raymond Delavy, Jérôme Déchanez, Bernard Hug et Sébastien Lamon. Les 5 candidatures sont soumises à votation et sont élues à l’unanimité.

Actuellement compte tenu de nos activités, le comité ne juge pas nécessaire d’intégrer un 6ème membre voir un 7ème membre.

Le poste de la présidence reste à réélire. Monsieur Déchanez prend la parole et soumet à la salle la réélection du Monsieur Sébastien Lamon. Ce dernier est réélu à l’unanimité.

**7. INFORMATION AFFICHAGE**

Sur demande du service de la culture de la Ville de Sion, il a été décidé de repenser le système d’affichage urbain. En effet, afin d’éviter le patchwork d’affichage que nous avons connu par le passé, nous avons créé une affiche unique en format F4 sur une périodicité d’affiche de deux semaines. Nous avons réussi à obtenir un affichage les mercredis et non plus les vendredis comme par le passé. Ceci permettant une plus grande visibilité.

Les nouvelles affiches regrouperont les lotos de Bramois et Sion ainsi que les manifestations. Les indications d’affichage seront claires et simples. Soit :

* Nom de la manifestation
* Société organisatrice
* Lieu
* Date

Nous vous avons transmis par courrier postal un formulaire de manifestation à remplir. Je rappelle aux sociétés qui ne l’auraient pas fait, de nous retourner ce formulaire afin de planifier au mieux les affichages à venir. Ce nouvel affichage est à l’essai jusqu’à la fin de l’année, nous prendrons en compte vos suggestions.

**8. DIVERS**

Nous rappelons aux sociétés qui ne l’auraient pas fait, de remplir la liste de vos manifestions pour 2022/2023 et de nous la faire parvenir, en espérant que la situation actuelle évolue favorablement.

Après tirage au sort, Sion Culture Physique remporte les lots.

**Questions et remarques :**

Le club des ainés de Sion propose une augmentation du prix des abonnements des lotos.

Le président remercie les sociétés présentes à cette assemblée et invite les participants pour un apéritif dans la salle des Pas Perdus

Fin de l’assemblée : 20.00

 Isabelle Gianadda, secrétaire FSL